



Groupement scolaire S.A.L.I.M

Séminaire sur la Fiscalité

Public : Responsables financier Chef d'entreprise

Durée : 3 jours

PROGRAMME

- Introduction à la fiscalité
- Système fiscal algérien
- Organisation de l'administration fiscale
- Impôts et taxes auxquels sont soumis les personnes physiques et morales
- Détermination des revenus imposables au titre de l'IRG- IBS -TAP et TF (Taxe foncière)
- Taux d'imposition
- Calcul de l'IRG
- Réduction d'impôt
- Déclaration (d'existence – mensuelle – annuelle)
- Paiement de l'impôt
- Contrôle fiscal
- Contentieux fiscal
- La TVA (Taxe sur la valeur ajoutée)
- L'I.F.U (Impôt forfaitaire unique)
- Nouveauté sur la loi des finances
- Synthèse et débat

AUTRES INFORMATIONS

Méthode pédagogique

- Alternance entre apports théoriques et exercices de consolidation
- Analyse de pratique sur cas concrets
- Mise en situation à partir de cas réels.

Mode et durée de formation : Séminaire de trois jours

Lieu de formation et d'hébergement

Au choix : à l'ISTN « SALIM » Rouïba ou sur le site de l'entreprise quelque soit le lieu ; les horaires sont aussi laissés au choix de l'entreprise afin de ne pas perturber le bon déroulement du travail.

Régime des études

Demi pension